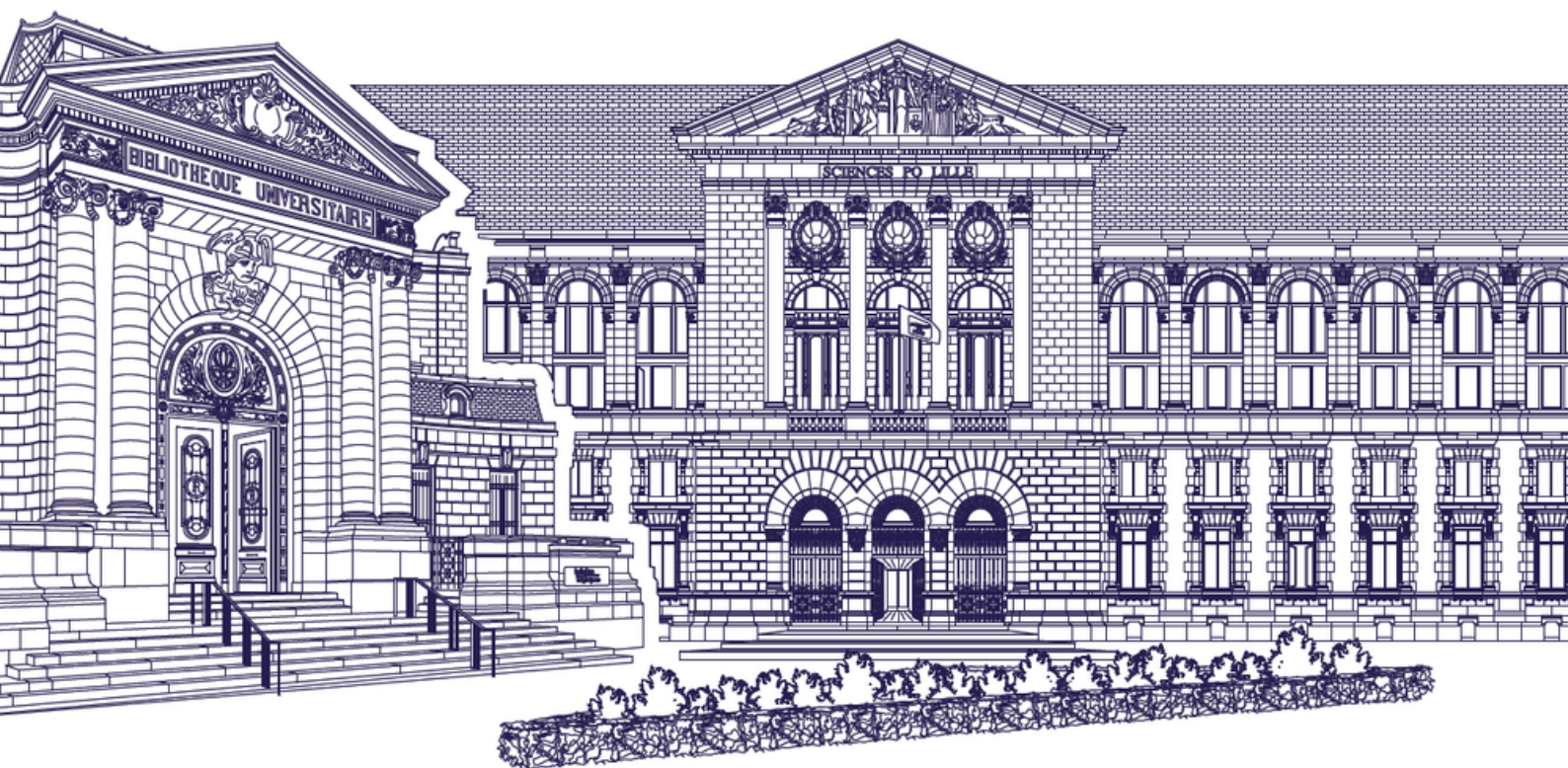




SCIENCES
PO
LILLE.

Evaluation des établissements

Rapport spécifique d'évaluation de Sciences Po Lille



Au nom du comité d'experts :

Jean-Paul de Gaudemar, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations. En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

AVIS ÉVALUATIF SUR SCIENCES PO LILLE

Sciences Po Lille, établissement public administratif, est un établissement-composante de l'I-site depuis le 1er janvier 2022. L'école compte environ 1 749 étudiants, dont 25 % de boursiers et 321 étudiants en mobilité internationale. Dans le cadre de sa formation continue, elle forme également environ 200 personnes par an.

Le rapport d'autoévaluation de Sciences Po Lille, transmis au Hcéres en 2024, révélait une adhésion ambiguë à l'EPE, motivée davantage par la recherche de financements ou d'un soutien administratif que par une adhésion stratégique. L'établissement-composante y adoptait une position prudente, subordonnant son engagement futur aux résultats de l'expérimentation. Cependant, les échanges dans le cadre de la visite sur site et les évolutions de la gouvernance, ont mis en évidence un infléchissement notable. Le discours actuel s'aligne désormais sur la dynamique de l'EPE. Cette évolution s'explique notamment par les garanties apportées par la gouvernance de l'Université de Lille : à l'issue de l'EPE, chaque établissement-composante pourra conserver son autonomie administrative et financière, sur demande.

1. Forces

- L'IEP de Lille se distingue par une forte attractivité, confirmée par les choix des lauréats au concours commun organisé par le Réseau ScPo, ainsi que par une notoriété solidement établie. Ces résultats s'appuient sur deux leviers principaux : l'attractivité du territoire et la qualité de l'enseignement dispensé.
- Les relations entre Sciences Po Lille et l'Université de Lille, historiquement ancrées, reposent sur des collaborations institutionnelles pérennes. Cette dynamique facilite la coordination et le soutien entre les services administratifs de l'école et ceux de l'Université de Lille.
- La recherche constitue un axe historique d'intégration de Sciences Po Lille à l'EPE : l'ensemble de ses enseignants-chercheurs y sont rattachés à des unités de recherche. Dans ce cadre, l'école renforce ses activités scientifiques, notamment par la création, avec l'UFR3S de l'Université de Lille, d'une chaire « Santé, Vulnérabilités et Territoires ». Ce partenariat, mené en collaboration avec l'ARS des Hauts-de-France, ancrera davantage son positionnement dans le champ de la santé.

- L'intégration à l'EPE a favorisé la mutualisation de fonctions support, notamment le service commun de documentation (SCD) et le référent laïcité. La bibliothèque de l'école, accessible depuis 2018 à l'ensemble des étudiants de l'Université de Lille et du Collégium des Grandes écoles travaille dans le cadre de l'EPE en lien avec les quatre grands équipements du SCD : Lilliad, BU Droit-Gestion, BU Santé et BU SHS..

2. Faiblesses appelant une vigilance particulière

- La contribution de Sciences Po Lille à l'élaboration de la stratégie de l'EPE demeure, à ce stade, insuffisante. Le risque d'une intégration de portée limitée demeure tant que les connexions ne se renforcent pas substantiellement, dans le cadre d'une stratégie d'ensemble.
- L'offre de formation de l'université et celle de l'école qui est désormais l'un de ses établissements-composantes mériteraient d'être davantage entrecroisée au bénéfice de formations originales au regard du positionnement adopté par l'EPE et de sa stratégie.
- La fluidité des relations entre les services administratifs de l'EPE et ceux de Sciences Po Lille mérite d'être améliorée, notamment par la mutualisation d'outils communs.

3. Recommandations

- Contribuer à la réflexion stratégique de l'EPE. Sous l'impulsion de sa nouvelle gouvernance, Sciences Po Lille est appelé à jouer un rôle plus actif dans la réflexion stratégique de l'EPE, malgré sa taille modeste. Les enjeux de transition – socle de l'identité de l'EPE – s'inscrivent en effet au cœur de la pensée politique et des travaux menés par l'institut. Cette expertise positionne Sciences Po Lille comme un acteur-clé pour éclairer les orientations de l'université, notamment sur les dimensions sociétales et politiques des transitions.
- Développer des formations innovantes. Une transformation croisée des offres de formation entre Sciences Po Lille et les autres composantes de l'EPE devrait favoriser l'émergence de parcours originaux, en phase avec la vocation « des transitions » de l'université. Des initiatives prometteuses se dessinent déjà, particulièrement dans le domaine de la santé, où l'apport des sciences sociales et politiques pourrait enrichir les approches traditionnelles.
- Renforcer l'interdisciplinarité en recherche. L'intégration des enseignants-chercheurs de Sciences Po Lille aux équipes de recherche de l'EPE reste à approfondir. Une telle synergie permettrait de renforcer l'interdisciplinarité, essentielle pour aborder les défis complexes des transitions sous des angles complémentaires.
- Optimiser les processus administratifs. Cette harmonisation faciliterait la coordination et libérerait des ressources pour des projets à plus forte valeur ajoutée.